

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

Band: 1 (1923)

Heft: 1

Vorwort: Zur Einführung = Introduction

Autor: [s. n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jahrgang
Année
Anno } I

Nº 1

Bern, den
Berne, le
Berna, il } 1. II. 1923

Technische Mitteilungen

der schweizerischen Telegraphen- und Telephon-Verwaltung

Bulletin Technique

de l'Administration des
Télégraphes et des Téléphones suisses

Herausgegeben im Auftrage
der Obertelegraphendirektion

Publié par ordre de la
Direction Générale des Télégraphes



Bollettino Tecnico

dell' Amministrazione dei
Telegrafi e dei Telefoni svizzeri

Pubblicato per ordine della
Direzione Generale dei Telegrafi

Zur Einführung.

Am 8. August 1917, mitten im Kriege, erschien die erste Nummer der von der Presse-Union der Post-, Telegraphen- und Zollpersonal-Verbände herausgegebenen „Technischen Beilage zur Schweiz. Post-, Zoll- und Telegraphen-Zeitung“.

Es war ein Wagnis, unter den damaligen Verhältnissen zur Herausgabe einer neuen technischen Zeitschrift zu schreiten. Aber das Wagnis ist gelungen. Die „Technische Beilage“ hat die Kriegszeit und die ersten Nachkriegsjahre erfolgreich überstanden und manchen Keim ausgestreut, der sich zur kräftigen Pflanze entwickeln wird. Allen, die zum Gelingen des Werkes beigetragen haben, gebührt dafür der Dank der Verwaltung und der Beamenschaft.

Heute ist die „Technische Beilage“ an einem Wendepunkt angelangt. Der bisherige Redaktor ist zurückgetreten, und die Personalverbände haben der Obertelegraphendirektion nahegelegt, sie selbst möchte die Herausgabe einer technischen Zeitschrift an die Hand nehmen. Die Obertelegraphendirektion hat diesem Wunsche entsprochen und hat eine aus Beamten ihrer technischen Abteilung gebildete Kommission mit der Redaktion der neuen Fachschrift betraut.

Titel und Gewand haben geändert, aber das Ziel ist dasselbe geblieben. Nach wie vor handelt es sich darum, die Beamenschaft mit den Fortschritten der Telegraphen- und Telephontechnik vertraut zu machen und so ihre berufliche Tüchtigkeit zu heben. Wir möchten die Ausbildung des Personals als eine der vornehmsten Aufgaben der Verwaltung bezeichnen. Der gewissenhafte Beamte fühlt das Bedürfnis, sich in seinem Berufe zu vervollkommen und wird es dankbar empfinden, wenn die Verwaltung ihm dabei helfend an die Hand geht. Wohl stehen Zeitschriften ausländischer Herkunft zur Verfügung; aber sie haben fremde Verhältnisse im Auge und wirken nicht mit der gleichen Unmittelbarkeit auf den schweizerischen Leser wie eine bodenständige, schweizerische Fachzeitung.

Getreu diesen Ausführungen werden wir vor allem aus die Anlagen und Einrichtungen der schweizerischen Telegraphen- und Telephonverwaltung zum Gegenstand unserer Besprechungen machen. Selbstverständlich werden wir aber auch in ausländischen

Introduction.

C'est le 8 août 1917, en pleine guerre, que vit le jour le premier numéro du « Supplément technique du Journal suisse des Postes, Télégraphes et Douanes » publié par l'Union de presse des Associations du personnel des Postes, Télégraphes et Douanes.

Etant données les circonstances, c'était une entreprise bien hasardée que de lancer un nouveau périodique technique à ce moment-là. Cette entreprise, toutefois, réussit. Le « Supplément technique » est sorti avec honneur de l'épreuve qui lui fut imposée pendant la guerre et la période de l'après-guerre, et a fait éclore maints germes qui sont devenus de vigoureuses plantes. L'administration et ses fonctionnaires savent un gré particulier à tous ceux qui ont contribué au succès de cette publication.

Le « Supplément technique » est maintenant arrivé à un tournant de son histoire. Son rédacteur s'étant démis de sa charge, les associations professionnelles suggérèrent à la direction générale des télégraphes de prendre elle-même en main la publication d'une revue technique. La direction générale a répondu à ce vœu, et confié à une commission composée de fonctionnaires de sa division technique la rédaction du nouveau périodique.

Bien que la nouvelle revue paraisse sous un autre titre et sous une autre forme, le but qu'elle poursuit est le même. Il consiste, comme par le passé, à initier le personnel aux perfectionnements introduits dans la technique du télégraphe et du téléphone, développant ainsi ses capacités professionnelles. Une des plus belles tâches de l'administration est, selon nous, de poursuivre l'instruction de son personnel. Tout fonctionnaire, s'il est consciencieux, éprouve le besoin de se perfectionner dans son métier, et il sera reconnaissant envers l'administration si elle lui vient en aide dans ce domaine. Il est vrai qu'il a à sa disposition des revues de provenance étrangère; mais ces revues sont adaptées à d'autres conditions et n'offrent pas pour le lecteur suisse le même intérêt qu'une publication de caractère purement suisse.

Fidèles au plan que nous nous sommes tracés, nous prendrons avant tout pour objet de nos discussions les installations de l'administration suisse des télégraphes et des téléphones. Nous consulterons aussi, cela va sans dire, les publications étrangères

Fachschriften Umschau halten und die Leserschaft über die Fortschritte der Technik im Auslande aufzuklären suchen. — Anfragen werden im Briefkasten beantwortet.

Die Lieferung von Beiträgen ist vor allem Sache der technischen Sektionen der Obertelegraphendirektion. Für die Behandlung gewisser Fragen kommen auch die administrativen Sektionen in Betracht. Daneben hoffen wir aber auch auf die Mitarbeit der Kreisdirektions- und der Betriebsbeamten, die vermöge ihrer praktischen Erfahrungen berufen sind, wertvolle Mitteilungen über den Betrieb zu veröffentlichen. Auch Personen, die ausserhalb der Verwaltung stehen, soll das Wort nicht versagt bleiben.

Es ist wohl kaum nötig beizufügen, dass trotz der Herausgabe der Fachschrift durch die Verwaltung die Persönlichkeit der Mitarbeiter voll zum Ausdruck gelangen soll. Jede grössere Arbeit wird unter dem Namen des Verfassers veröffentlicht, dem damit auch die Verantwortung für den Inhalt zufällt.

Die Mitarbeiter mögen sich stets vergegenwärtigen, dass ein grosser Teil der Leserschaft nur über bescheidene technische Kenntnisse verfügt und dass die Zeitschrift sich auch an Anderssprachige richtet. Einfache, übersichtliche und gemeinverständliche Darstellung des Gebotenen ist daher unerlässlich. Sie kann erreicht werden, wenn die Verfasser ihren Stoff völlig durcharbeiten, alle Weitschweifigkeit vermeiden und nach grösstmöglicher Treffsicherheit im Ausdruck streben.

Die Einsendungen erscheinen in der Landessprache, in der sie vom Verfasser geschrieben worden sind. Sie werden in einer zweiten Sprache veröffentlicht, wenn angenommen werden kann, dass sie für einen weiteren Leserkreis von Interesse sind.

Wertvolle Arbeiten können mit bescheidenen Preisen bedacht werden.

Redaktionelle Beiträge sind zu richten an die *Redaktion der technischen Mitteilungen, Obertelegraphendirektion, Bern.*

Bern, 1. Februar 1923.

Die Redaktion.

Le 2^{me} câble du Simplon.

Les communications télégraphiques et téléphoniques sont actuellement réalisées soit par fils aériens montés sur traverses ou herses, soit par fils isolés au papier, toronnés ensemble et protégés par une gaine de plomb, l'ensemble constituant un câble. Ce câble peut être posé en tranchée, recouvert d'une protection mécanique suffisante, ou être posé, comme les fils nus, sur poteaux où il est supporté par une corde en acier ou fils de fer. Toutefois, ce dernier mode de pose ne joue et ne jouera probablement jamais un grand rôle en Suisse, où pour des raisons d'esthétique et de sécurité on ne saurait développer un système qui, n'offrant que peu ou point d'avantages, présente au contraire de sérieux inconvénients vis-à-vis du mode communément employé.

et, à l'aide des renseignements que nous y aurons puisés, nous nous efforcerons de mettre nos lecteurs au courant des progrès qui s'accomplissent à l'étranger dans le domaine de la technique. Une rubrique intitulée « Petite correspondance » permettra de donner les renseignements qui seront demandés.

C'est en tout premier lieu aux sections techniques de la direction générale des télégraphes qu'il incombe d'alimenter la nouvelle revue. Les sections administratives auront, elles aussi, à traiter certaines questions. Nous comptons également sur la collaboration des fonctionnaires des directions d'arrondissement et des bureaux d'exploitation, lesquels, grâce à leurs expériences pratiques, sont appelés à fournir de précieux renseignements sur le service d'exploitation. Enfin, nous accepterons des communications de personnes qui ne font pas partie de notre administration.

Le fait que le « Bulletin technique » est publié par les soins de l'administration ne doit pas empêcher les collaborateurs d'exprimer librement leurs idées personnelles. Les travaux d'une certaine importance seront publiés sous la signature et, par conséquent, sous la responsabilité de leur auteur.

Les collaborateurs du Bulletin technique ne devront point perdre de vue que la majorité des lecteurs ne sposèdent, en technique, que des connaissances limitées, et que ce bulletin s'adresse aussi à des personnes qui ne parlent pas leur langue. Ils s'efforceront donc de donner une forme claire et simple aux articles qu'ils rédigeront. Pour arriver à ce résultat, ils devront étudier à fond le sujet qu'ils désirent traiter, bannir la prolixité et s'appliquer à exprimer les choses aussi exactement que possible.

Les articles fournis paraîtront dans la langue où ils auront été rédigés. Ils seront traduits dans une autre langue si leur nature fait supposer qu'ils intéresseront un cercle plus étendu de lecteurs.

De modestes prix pourront être décernés aux travaux de valeur.

Les communications devront être adressées à la *Rédaction du Bulletin technique, Direction générale des Télégraphes, Berne.*

Berne, le 1^{er} février 1923.

La Rédaction.

Les avantages d'un câble sur une ligne aérienne, avec fils nus, sont suffisamment connus. Ils sont constitués avant tout par les facteurs suivants: Sécurité d'exploitation avec rendement excellent, protection efficace contre l'influence des lignes de transport d'énergie électrique, minimum d'encombrement, qui avec le développement de la téléphonie est un facteur à considérer, réduction des frais d'entretien, etc. Dès le début de la construction des câbles, on s'est heurté à de sérieuses difficultés parce que, ensuite du rapprochement des fils, la capacité électrostatique prend des valeurs telles que les courants transmis s'affaiblissent rapidement. Il n'est pas possible de décrire ici, à moins de trop allonger, les différents progrès réalisés jusqu'à nos jours dans